
Adresse de la municipalité et le conseil général de Saint-Chamond à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité et le conseil général de Saint-Chamond à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 454-455;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0454_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

tenus; le commerce et les manufactures régénérées; l'agriculture protégée; les talens et les vertus appelés à consolider la Revolution, comme les plus fermes appuis de la liberté; nous nous sommes dit, à l'époque de chacun de ces evenemens et nous ne cessons de répéter : voila des ouvrages dignes de la Convention; à elle seule appartient de montrer tant d'amour pour la patrie, tant d'énergie avec tant de sagesse, tant de courage avec tant de lumieres.

La Convention a été et sera toujours notre point de ralliement, inviolablement attachés aux principes qu'elle a toujours manifestés, et qu'elle vient d'étaler dans la sublime et intéressante adresse au Peuple français, qui entraîne l'admiration de tout coeur né sensible et généreux, nous ne nous séparerons jamais d'elle; ses sentimens seront toujours les nôtres; nos pas se guideront sur les siens; nous lui conserverons cette confiance entière que nous lui avons vouée des le moment de son installation; et en cas d'un pressant danger, nous volerons à son secours.

Voila, citoyens representans, dans la plus exacte sincerité, notre profession de foi, restes fermes et inébranlables à votre poste; continuez de faire et d'assurer le bonheur du peuple; c'est à quoi vous invitent les membres du comité révolutionnaire du district de Saint-Flour.

Suivent 8 signatures.

u

[*Le comité révolutionnaire du district d'Ervy au président et membres de la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (58)

Liberté, Égalité.

Citoyens

Votre adresse aux français, est une nouvelle preuve de votre amour pour la patrie; la trame qui veut encore s'ourdir trouvera son ecueil dans l'indivisibilité des veritables Républicains.

Il y avoit longtemps que la nature réclamoit les droits de l'homme. Elle a été accueillie, vous en etes les plus fermes appuis, et nous jurons de vous seconder jusqu'à la mort.

Jamais il n'y aura de successeur au tiran, dont la société est purgée. La nation en a vaincu les plus grands partisans de l'interieur de la france, et bientôt ceux de l'exterieur. La défiance et les mesures de sureté nous garantirons des emissaires, envelopés d'un voile patriotique que pour nous mieux surprendre.

Robespierre étoit un habile scelerat, il n'a pas échappé à votre justice et à votre sévérité, notre tâche est d'en découvrir les ramifications. Nous la remplirons en ne cessant de vous féliciter et de dire *Vive la Convention*.

Salut et fraternité.

MIGNON, président et 9 autres signatures.

(58) C 324, pl. 1392, p. 22.

v

[*Les citoyens d'Isigny, assemblés au temple, à la Convention nationale, extrait des registres du corps municipal, le 30 vendémiaire an III*] (59)

Legislateurs

C'est au milieu des transports d'allegresse, que vient de nous faire éprouver la lecture de l'adresse au françois, que la commune d'Isigny rassemblée au temple pour celebrer la fête de la decade et le triomphe des armées republicaines, a voté avec enthousiasme et par acclamation qu'elle vous adresseroit les expressions de sa reconnoissance.

Ce sont des sentimens que vous y avez tracé et ce sont ceux de tout citoyen sincerement animé du bonheur de sa patrie.

Continuez, Citoyens representans, vos glorieux travaux ne seront pas perdus pour la postérité, et ils vous assurent son admiration.

Pour extrait sincere et conforme.

JARIEL, maire, JEAN, secrétaire.

w

[*La municipalité et le conseil général de Saint-Chamond à la Convention nationale, s. d.*] (60)

Liberté, Égalité.

Citoyens Representans,

Graces immortelles vous soyent rendues; vous venés d'assurer à jamais le triomphe de la république, en proclamant les verités immuables contenues dans votre adresse au peuple français; elles seront désormais la seule boussole qui le guidera dans ses démarches comme vous serez constamment son seul point de ralliement et les seuls regulateurs de son opinion et de sa conduite.

Guerre à mort aux tirans, aux fripons et à ces hommes de sang qui ne sçauroient survivre au regne de la justice, seul fondement des republiques; qu'ils tremblent ces hommes qui voudroient continuer le systeme affreux de la terreur. La foudre morale les a deja atteint, celle du peuple sçaura en delivrer le sol de la liberté.

Continués, dignes representans à faire un aussi bon usage du pouvoir dont le peuple vous a revetu, il est sans bornes, comme sa confiance, pulvérisés les hypocrites et les ambitieux; que la vertu et la probité soyent sans cesse à l'ordre du jour et vous aures dignement rempli l'attente des vrais republicains.

(59) C 324, pl. 1392, p. 25.

(60) C 324, pl. 1392, p. 17.

Les membres composant la municipalité et le conseil général de la commune de Saint-Chamond.

Pascal LINVALIS, *maire*, GRENIER, VALENTIN, PASCAL, *officiers municipaux*, MONNET, *agent national*, PASCAL, DERVIEUX, BOYER, MORTELLIER, THIBAUD, BOISSONNARD, COIGNET, FONT, GRANJON, GRANY, COTE, PLAY, *notables*, MONCINY, *secrétaire et une autre signature*.

x

[*Le conseil général de la commune d'Issoire à la Convention nationale, s. d.*] (61)

Liberté, Égalité, mort aux tyrans
et aux traîtres.

Représentants

La situation politique de la république, vous est un sur garant de la satisfaction du peuple français au moment où nos ennemis extérieurs sont forcés à chercher une retraite mal assurée jusques sur leur extrême frontière; vous nous assurez dans une adresse énergique que vous ne prendrez pas en vain les mesures les plus vigoureuses pour maintenir dans l'intérieur le règne des lois et de la justice.

Quel espoir consolant pour les magistrats du peuple! La justice, la vertu et la probité seront donc désormais à l'ordre du jour, non pas en simple maxime, mais en pratique il est donc vrai que vous régénérerez les maux d'un peuple républicain.

Retenez sages Législateurs d'une main assurée, les rênes du gouvernement qui n'ont été que très longtemps flottantes entre les mains des traîtres qui voulaient nous asservir par la terreur, entre les mains des intrigants qui voulaient leur complot du masque d'une vertu qu'ils avaient toujours sur les lèvres et jamais dans leurs actions; entre les mains de ces infâmes dilapidateurs, qui s'attachaient tour à tour aux dominateurs du jour; pour servir leurs projets par des exactions et des dilapidations de tous genres.

Nos tyrans modernes ont péri sur l'échafaud; et pour qu'il n'y ait plus d'être assés hardy pour entreprendre de les remplacer; livrés au glaive de la justice nationale, ces scélérats, ces âmes basses et corumpues, ces délateurs, ces traîtres, qui ont servi les projets parricides de tous ces ambitieux.

Étouffons toutes ces plantes veneneuses qui ne peuvent végéter sur le sol de la liberté:

Nos jeunes et vertueux républicains se sont levés en masse pour détruire les tyrans coalisés, leurs pères affaiblis par l'âge, vous offrent le reste du sang qui coulent dans leurs veines pour cimenter notre régénération politique.

Nous avons reçu avec transport le serment que vous venez de nous transmettre, de ne quit-

ter votre poste qu'après avoir conduit jusqu'au bout de sa carrière, le char de la Révolution; nous vous rendons en échange le serment bien prononcé d'être constamment unis à la Convention nationale, de lui indiquer tous les ennemis du peuple, dans quelque place qu'il soient, de quelque manteau qu'il soient revêtus et de mourir à notre poste en défendant les droits du peuple, en maintenant son indépendance, et en le faisant jouir des doux fruits de la liberté et de l'égalité.

Nous le jurons et nos serments ne seront pas vains, périsse le premier qui oserait l'enfreindre et nous vous en rendons dépositaires, pour appeler sur sa tête la vengeance publique.

Vive la république, vive la Convention.

DANGIROLLES, *maire*, ADVINENT, LOUÉ, MARTIN, *officiers municipaux*, MEYRAND, *officier de santé et 31 autres signatures dont celle de l'agent national*.

y

[*Les citoyens de la section de l'Égalité de la commune de Besançon à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (62)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentants,

L'adresse que vous avez faite au peuple français, met tellement la justice et les vertus à l'ordre du jour, et elle est si remplie de sentiments dignes des pères du peuple, que nous n'avons pu la lire sans en être sensiblement touchés. Nous vous remercions des soins que vous prenez pour former de bons citoyens, de vrais Républicains, pour leur inspirer l'amour de la patrie, de l'Égalité, de la Fraternité, de toutes les vertus civiques et pour les rendre heureux. Nous vous promettons d'employer tout le zèle dont nous sommes capables à faire fructifier cette adresse pour ne voir désormais que des hommes vraiment dignes de la liberté que vous leur assurez. Nous surveillerons ces déclamateurs perfides qui ne se [illisible] eux mêmes que pour tromper les autres. Nous éliminerons ces hommes durs et attrabilaires qui ne parlent que terreur et ne respirent que le sang. Nous réglerons si bien notre conduite et notre travail que les mauvais citoyens seront forcés de devenir meilleurs: Voilà notre profession de foi; nous vous l'adressons, en vous renouvelant les assurances de notre attachement inviolable et d'une entière soumission à vos décrets.

Salut et fraternité à nos dignes Représentants.

MAIRE, *président*, DAGIOUT, MIELIAN, *secrétaires*, NOYER, LAFERRIÈRE.